

FICHE D'INFORMATION DU LASER AFFIRM

La technique est autorisée sur tous les prototypes y compris les plus bronzés de même sur le cou et le décolleté.

Principe :

Ce laser est conçu sur le même principe que le « Fraxel ». Il émet de très fins faisceaux d'énergie sur des microzones de peau.

Ce laser permet le remodelage du collagène et stimule la néocollagénose.

L'AFFIRM peut traiter en simultané la zone superficielle et le niveau du derme moyen, ce qui permet d'obtenir un meilleur résultat.

Indications :

- rides fines à moyennes
- texture de la peau (héliodermie), rajeunissement facial
- cicatrices d'acné et cicatrices chirurgicales.

Mode de fonctionnement :

Lors de la séance, les impacts sont repartis régulièrement sur la peau et à chaque séance environ 25% de l'épiderme est renouvelé, 25% du derme fait l'objet d'une ablation.

Ce qui explique la nécessité de réaliser au moins 4 séances pour couvrir la totalité de la peau à traiter et d'obtenir après la multiplication des séances un résultat équivalent à un resurfaçage complet.

Mais du fait du caractère fractionné de ce traitement, les suites sont plus simples.

Suites :

- bouffées de chaleur (échauffement type coup de soleil) 1h00
- érythème d'une durée de 1 à 3 jours
- tiraillements
- œdème de la zone traitée
- pigmentation inflammatoire post opératoire est très rare
- croutelles

Avantages :

- la technique est autorisée sur tous les prototypes y compris les plus bronzés de même sur le cou et le décolleté.
- pas d'éviction socioprofessionnelle
- le maquillage est possible dès la fin de la séance
- des soins apaisants de type Cicaplast ou Cicalfate peuvent être proposés
- chez l'homme le rasage est possible dès le lendemain

Déroulement de la séance :

- protection oculaire par des coques
- la projection de froid au cours de la procédure limite la sensibilité.
- 1 à 2 passages peuvent être nécessaires à chaque séance.
- Au moins 4 séances sont nécessaires à 3 ou 4 semaines d'intervalle puis 2 à 3 séances annuelles pour l'entretien.

Conclusion :

Le relissage fractionnel est une nouvelle classe de laser « micro-ablatif » et fractionnel.

Son efficacité est probablement légèrement inférieure à celle d'une authentique dermabrasion, le laser CO² restant la référence en la matière.

Il constitue toutefois une nouvelle possibilité de traitement chaque fois que le patient refuse les suites d'un laser de dermabrasion ou lorsque le laser est contre-indiqué du fait du risque d'hypochromie ou de cicatrices.

Prix : 250 € pour un visage

Cicatrices, en fonction de la surface (100 à 250€)